Plinthes verticales en vinyle

Unité de mesure : MCT, mètre courant

Des bandes de vinyle de 7 cm de hauteur sont découpés dans le sens de la longueur du lé.

Les bandes doivent être du même bain que le revêtement de sol.

Les bandes sont collées +/- 1 mm au-dessus du vinyle avec une colle à dispersion acrylique.

Pour l'adhérence du cordon de soudure, il faut séparer légèrement le revêtement de sol des plinthes.

Minimum 24 heures après la pose un fraisage manuel à l’aide de la gauge à air chaud est réalisé dans l’angle mur/sol (ouverture 3 mm) ainsi que pour les angles verticaux rentrants.

Le cordon de soudure est appliqué et arasé à l’aide d’une gouge ronde lorsqu’il est encore tiède.

Lorsqu'un arasement est quand même nécessaire, notamment au niveau des coins et des raccords, on utilisera la gouge d'arasement d'angle.

 